



VOYAGE AUTOUR DES DROITS ET DEVOIRS DES ENFANTS



Extraits de la Convention internationale des droits des enfants 1989

Au sein de notre projet, nous allons voyager avec les enfants dans quelques pays sur différents continents pour leur permettre de :

- comparer leurs droits et leurs devoirs
- débattre autour de sujets
- communiquer sous différentes formes

- se poser des questions sur la démocratie française (intervention Madame la Maire)

Nous recherchons des partenaires pour faire découvrir aux enfants d'autres cultures et pouvoir s'ouvrir à la différence. Nous comptons sur quelques associations, d'animateurs expérimentés mais aussi vous parents pour partager des moments de convivialité selon vos compétences.

Si vous êtes intéressés par le projet, je vous prie de prendre contact avec Amélie

- 1 Bienvenue sur Terre**
Tous les enfants ont droit à la vie et à une identité (articles 6 et 7).
- 2 Mon corps est à moi**
Tous les enfants doivent être protégés contre la violence (article 19).
- 3 Non au travail des enfants**
Tous les enfants ont le droit d'être protégés contre l'exploitation économique (article 32).
- 4 Non à la guerre !**
Tous les enfants doivent être protégés contre la guerre (article 38).
- 5 Droit à la parole**
Tous les enfants ont le droit de s'exprimer (article 13).
- 6 Jouer est un droit**
Tout enfant a droit au repos et aux loisirs (article 31).
- 7 Le droit à une famille**
Tous les enfants ont le droit de vivre avec leurs parents, même séparés (articles 5, 9 et 10).
- 8 La santé pour tous**
Tous les enfants ont droit à la santé (article 24).
- 9 Droit à l'égalité**
Tous les enfants sont égaux sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou de nationalité (article 2).
- 10 Tous à l'école**
Tous les enfants ont droit à une éducation (article 28).



06.37.04.76.49
acmwarluis@laligue60.fr



Pour tous renseignements, veuillez nous contacter
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h45 à 9h / 12h à 14h / 17h à 19h
et le mercredi : 7h45 à 18h30

